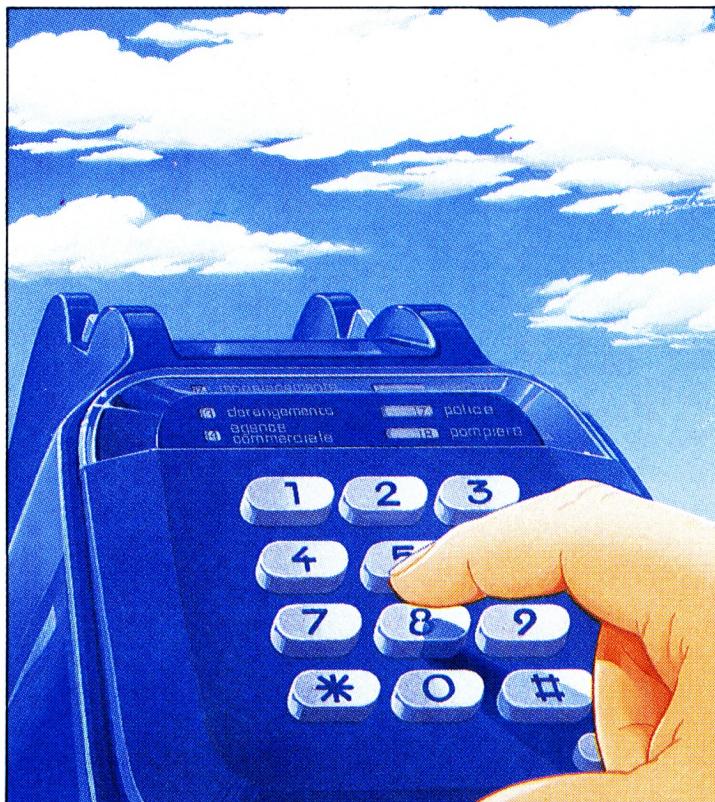


LA NOUVELLE NUMÉROTATION

25 OCTOBRE 1985



25 OCTOBRE 1985 LA NOUVELLE NUMÉROTATION POUR PRÉPARER L'AVENIR

1955: 2 MILLIONS D'ABONNES

1985: 23 MILLIONS D'ABONNES.

La nouvelle numérotation va permettre de résoudre le problème de manque de numéros qui menacait de se poser dans un certain nombre de départements à forte densité de population.

En effet, le système actuel date de 1955, époque où la France ne comptait encore que 2 millions d'abonnés. A plusieurs reprises partiellement adapté et modifié, ce système a permis d'absorber l'extraordinaire croissance du téléphone en France (23 millions d'abonnés en 1985).

Cependant, aujourd'hui la saturation est proche dans certaines zones et le système n'est plus en mesure de répondre au rythme de la demande (1,3 million de nouveaux abonnés en 1984).

LA NOUVELLE NUMÉROTATION:

POUR DOUBLER LA CAPACITÉ DU RÉSEAU.

25 Octobre 1985. Pour téléphoner, les Français utilisent une nouvelle numérotation. Conçue et mise en place par les Télécommunications, cette opération de grande envergure répond à un objectif prioritaire : permettre de doubler la capacité actuelle du réseau en la portant à plus de 50 millions de numéros.

Mais, plus encore que la solution de problèmes immédiats, le nouveau plan, calibré pour l'avenir, va permettre :

- d'assurer la poursuite de la croissance du téléphone en France, bien au-delà de l'an 2000,
- de satisfaire les besoins de communication des entreprises et des particuliers suscités par la mise en place de nouveaux services (Télétel, télécopie, télex, radiotéléphone, sélection directe à l'arrivée, Numéro Vert...)

25 OCTOBRE 1985* LA NOUVELLE NUMÉROTATION

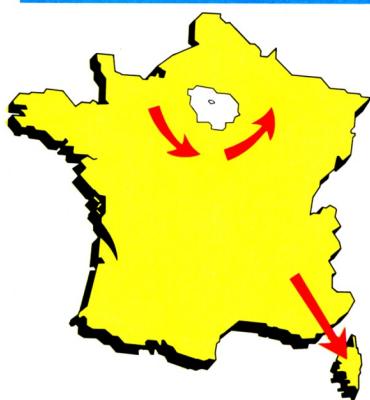
TOUT CE QUE VOUS
DEVEZ SAVOIR
POUR TÉLÉPHONER.

UN MOYEN: 8 CHIFFRES POUR TOUS* SANS MODIFICATION DU NUMÉRO ACTUEL.

En 1985, le système de numérotation sera simplifié: tous les abonnés passeront définitivement à 8 chiffres sans avoir à changer leur numéro actuel. Il leur suffira simplement de faire précéder leur numéro actuel (à 6 ou 7 chiffres) de leur indicatif actuel. Autrement dit, d'intégrer l'indicatif dans le numéro.

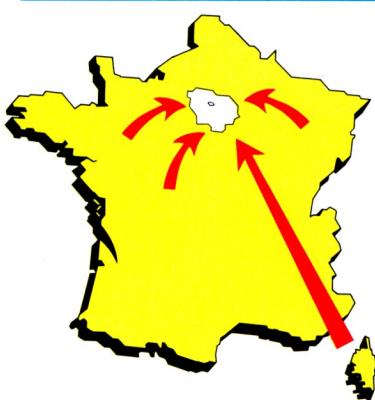
* Les abonnés des DOM conserveront leur numéro actuel à 6 chiffres. Il en sera de même en ce qui concerne les TOM.

POUR TÉLÉPHONER DE PROVINCE EN PROVINCE.



Vous ferez le numéro à 8 chiffres sans faire le 16.
Par exemple:
38 41 21 00

POUR TÉLÉPHONER DE PROVINCE VERS PARIS/ÎLE-DE-FRANCE.



Vous ferez le 16, puis le (1) suivi du numéro à 8 chiffres.
Le (1) est le code d'accès à Paris/Île-de-France.
Par exemple:
16 - (1) 45 64 22 22
16 - (1) 39 51 95 36
16 - (1) 60 63 39 72

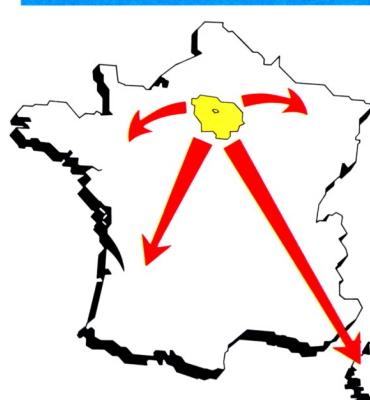
Un cas particulier, les numéros dont l'indicatif actuel est le 1.

A Paris, dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, les 7 chiffres du numéro actuel seront précédés du chiffre 4. Par exemple, un numéro à Paris, le 564.22.22 deviendra, à partir du 25 Octobre 1985, le 45 64 22 22.

2 ZONES AU LIEU DE 70.

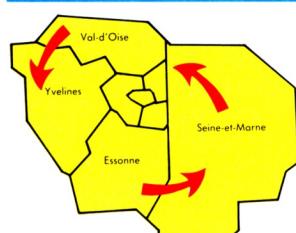
Simplification supplémentaire: la France sera divisée en 2 zones d'appel, Paris/Ile-de-France et province, au lieu de 70 actuellement.

POUR TÉLÉPHONER DE PARIS/ÎLE-DE-FRANCE VERS LA PROVINCE.



Vous ferez le 16 suivi du numéro à 8 chiffres.
Pas de changement.
Par exemple:
16 ~ 38 41 21 00

POUR TÉLÉPHONER A L'INTÉRIEUR DE PARIS/ÎLE-DE-FRANCE.



Vous ferez le numéro à 8 chiffres.
Par exemple:
45 64 22 22
39 51 95 36
60 63 39 72

* à partir de 23 h.

